

Contacts

été 2008

lettre d'information du CAUE

↘ chartes de couleurs pour nos façades :

Les spécialistes de l'amélioration du bâti existant se rencontrent...

↘ les jeunes guides en banlieue :

Suivez les jeunes guides conférenciers du CAUE 94 jusque dans leurs quartiers...

↘ l'observatoire régional de la qualité architecturale en perspective :

L'observatoire 2007 est en ligne, les projets présentés en 2008 sont sélectionnés et le séminaire s'organise pour la fin de l'année...

↘ le collège F. Rabelais, moteur d'une initiative énergétique et environnementale :

Entretien avec Michel Chassagneux, principal-adjoint du Collège F. Rabelais de Saint-Maur-des-Fossés, au sujet de la mise en place d'un agenda 21 dans son établissement ...

Le collège F. Rabelais, moteur d'une initiative énergétique et environnementale

**Entretien avec Michel Chassagneux,
principal-adjoint du Collège François
Rabelais de Saint-Maur-des-Fossés**

La mise en place d'un agenda 21 au sein du Collège Rabelais est une démarche novatrice pour un établissement scolaire. Comment ce projet a-t-il vu le jour ?

Mon intérêt pour les questions d'éducation et d'environnement, dans un monde où nos modes de vie malmènent de plus en plus notre planète, associé à ma rencontre avec Brigitte Vigroux, coordinatrice de l'association d'éducation à l'environnement urbain Ecophylle, ont permis d'envisager cette démarche. L'appui de plusieurs professeurs et membres du personnel du collège tout comme le soutien de M. le Principal, M. Château, ont permis de s'engager dans un Agenda 21 scolaire.

L'Agence de l'Energie Val-de-Marne Vitry a réalisé un pré-diagnostic énergétique de l'établissement. Quelles actions futures en matière d'économie d'énergie pourront être menées à partir de ces résultats ?

Ce diagnostic a révélé des problèmes de chauffage. M. Château, principal de l'établissement, a travaillé activement avec le Conseil Général à son amélioration pour faire des économies. En ce qui concerne l'éclairage des couloirs : il serait souhaitable de changer les interrupteurs et d'installer des détecteurs de présence. Ce sont des préconisations qui ont été retenues par le Conseil Général du Val-de-Marne.

Enfin, nous pensons mettre des panneaux d'informations sur la consommation d'eau

et d'électricité à disposition des élèves et éteindre les ballons d'eau chaude l'été, pendant les vacances.

Au cours de cette année, l'Agence de l'Energie Val-de-Marne Vitry a aussi sensibilisé quatre classes de votre collège. Comment cette information sera-t-elle relayée au sein du collège ?

La thématique « Energie et consommation responsable » est une des quatre thématiques du prochain plan d'actions de l'Agenda 21 scolaire retenues par notre Comité de pilotage. Les données du pré-diagnostic vont dans le sens des propositions des enfants, sollicités par un quiz, qui ont été demandeurs d'actions concrètes à mettre en place au quotidien.

Pour exemple :

- mieux gérer les serviettes à la cantine
- économiser l'eau (notamment en cours de SVT, détecteur de présence des mains dans les éviers)
- mieux gérer l'utilisation de l'électricité (lumière, ordinateurs ...)
- éteindre la lumière en sortant des pièces
- lever les stores plutôt que d'allumer les lumières
- utiliser moins de feuilles plastifiées
- changer les ampoules des salles de cours (lampe basse consommation, led ...)

Ces données seront reprises en préalable par les élèves concernés par ce plan d'actions thématiques, et valorisées au sein du collège et en externe par les supports de communication des collectivités territoriales et, probablement, du Comité 21 qui soutient déjà notre action.



Durant cette année scolaire 2007-2008, l'économie d'énergie a été au cœur d'un parcours pédagogique. Quels autres indicateurs et axes pédagogiques souhaiteriez-vous mettre en place dans les années à venir ?

Le diagnostic partagé mené cette année au collège dans le cadre de notre Agenda 21 scolaire ont amené le comité de pilotage à choisir cinq thématiques pour notre plan d'actions :

1. Les énergies et la consommation responsable
2. La solidarité
3. L'eau
4. Les déchets
5. Le cadre de vie

Dès la rentrée 2008/2009, des groupes de travail par thématique seront constitués afin de rédiger ces plans d'actions.

Sachant qu'il s'agit d'un travail à long terme d'amélioration continue, comment voyez-vous la pérennité de cette action, et son appropriation ?

La poursuite de l'Agenda 21 et la mise en place de son plan d'actions ne pourra se faire sans le soutien et l'engagement des enseignants et du personnel du collège. Plusieurs d'entre nous ont déjà fait part de leur motivation. Nous comptons également sur la participation des parents d'élèves qui sont associés depuis le début au projet.

Bien sûr, s'il est essentiel de mobiliser les acteurs, une information régulière sur les progrès accomplis fait partie des facteurs de motivation.